

CHAMPIONNAT de NOUVELLE-CALEDONIE 2022

PARTIES CLASSIQUES

REGLEMENT INTERIEUR OPEN B (12 ans et moins)

Article 1 : Organisation

Le tournoi appelé « CHAMPIONNAT NC 2022 Open B » est organisé par la Ligue d'Échecs de Nouvelle-Calédonie et se déroule dans le Lycée Hôtelier ESCOFFIER de NOUMEA du Lundi 08 aout au vendredi 12 aout 2022.

Le responsable de l'organisation est Mr Alexandre MERENCIANO (53 48 48).
Mail : noumea.club.echecs@gmail.com

Article 2 : Homologation

Cette compétition est homologuée par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.) auprès de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE).

Elle se joue en 7 rondes de 50 minutes + 10"/coup/joueur, non éliminatoires et s'ouvre à tout joueur affilié à la F.F.E. par une licence pour les parties en cadence classique lente (licence A). La prise de licences peut se faire sur place.

Article 3 : Arbitrage

L'arbitre de la compétition est Mr Erick MOURET (A07840 Arbitre Fédéral Elite 2).
L'arbitre-assistant est Mr Jean-Jacques Testet (K71500 Arbitre Fédéral Club).

Article 4 : Appariements

Les appariements informatisés sont réalisés au système suisse intégral.
L'arbitre est assisté du programme informatique d'appariements Papi (d'Erick Mouret).

Article 5 : Inscription et pointage

Pré-inscription par mail (noumea.club.echecs@gmail.com) ou téléphone (53 48 48) ou sur le site WWW.echecs.nc avant le samedi 06 aout à Minuit.

Tarif : Jeune : 2000 cfp + Licence A (1500 ou 2000 cfp). 1000 cfp pour les Boursiers

U8 a U16 : Licence A = 1500cfp U18 et U20 Licence A = 2000 cfp.

Inscription et paiement sur place le 08 aout de 12h00 à 12h30.

Le pointage est obligatoire pour tout joueur. Seuls les joueurs qui se sont présentés à l'organisateur pour le pointage et qui ont réglé leur inscription seront appariés pour la première ronde.

Tournoi B : inscription et règlement lundi 08 aout de 12h00 à 12h30 : tarif de 3000 cfp
Pour ceux préinscrits : 2000 cfp
Pour ceux arrivant après 12h30, mis en attente jusqu'au départ de la ronde, inscription à 3000 cfp et ils participeront à partir de la ronde 2.

Article 6 : Forfait

Tout joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné et ne sera plus apparié s'il accuse un retard supérieur à 30mn par rapport au début de la ronde.

Article 7 : Déroulement du Championnat.

Contrôle des présents et paiements inscription : 06 aout de 08h00 à 08h30.

- Ronde 1 : 13h00 Lundi 08 aout 2022
- Ronde 2 : 15h00 Lundi 08 aout 2022
- Ronde 3 : 14h00 Mardi 09 aout 2022
- Ronde 4 : 13h00 Mercredi 10 aout 2022
- Ronde 5 : 15h00 Mercredi 10 aout 2022
- Ronde 6 : 14h00 Jeudi 11 aout 2022
- Ronde 7 : 14h00 Vendredi 12 aout 2022

- **REMISE DES PRIX : 16h30 Vendredi 12 aout 2022**

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 88e Congrès de la FIDE qui s'est tenu a Goynuk (Antalya, Turquie). Ces règles sont en vigueur depuis le 1er Janvier 2018.

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties (défaite = 0 pt, nulle = 0,5 pt et victoire = 1 pt).

En cas d'ex-aequo, les départages suivants seront utilisés successivement : Sonneborn-Berger, puis Buchholz et enfin Performance.

En cas de nouvelle égalité, une partie en Armageddon (5 mns pour les Blancs et 4 mns pour les Noirs, avec obligation de gagner pour les Blancs) sera jouée pour déterminer le Champion de Nlle-Calédonie de chaque catégorie d'âge.

Article 8 : Cadence et consignes de partie.

50 minutes + 10 secondes par coup dès le premier coup.

Consignes.

- En cas de forfait par cas de force majeure imprévisible, il est possible de le justifier au plus tard après le début de la ronde afin d'éviter l'exclusion de la compétition.
- L'organisateur (53 48 48) devra être prévenu à ce titre.
- Les téléphones portables ou tout autre appareil électronique doivent être éteints dans la salle de jeu. La partie sera perdue pour le joueur dont un appareil aura émis une sonnerie quelconque.
- A la fin de la partie, les pièces sont remises en place sur l'échiquier et la pendule éteinte.
- Le joueur vainqueur annonce le résultat à la table d'arbitrage, en donnant le numéro de la table et la couleur gagnante.
- En cas de partie nulle, le joueur ayant eu les « blancs » se charge d'annoncer le résultat.
- Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la zone de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans l'autorisation de l'arbitre.
- Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il lui est formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie. En outre, toute discussion, lecture suspecte, consultation de tiers ou d'ordinateur... est formellement interdite sous peine d'exclusion de la compétition, avec éventuellement demande de sanction auprès de la F.F.E.
- Tout acte contraire à l'éthique du jeu sera consigné dans un rapport technique.
- Aucune raison de convenance personnelle ou religieuse ne peut être invoquée pour se soustraire à l'application des règles du jeu.

Article 9 : Notation

- * La notation est obligatoire pour les parties à cadence classique.

Article 10 : Comportement des joueurs.

- Il est formellement interdit de fumer dans la salle de compétition.
- Les analyses n'y sont pas autorisées. Une autre salle est réservée à cet effet.
- Les discussions entre joueurs peuvent gêner les participants et de plus être mal interprétées. Les joueurs sont priés d'en tenir compte par courtoisie et sportivité.
- Les lecteurs MP3, ordinateurs, ou tout autre appareil électronique de jeux sont interdits dans la salle de jeu.
- Deux avertissements écrits entraînent l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 11 : Classement – Prix.

- Le classement est fait après calcul du total cumulé (nombre de points marqués).
- Les ex- aequo sont départagés dans l'ordre, par le Sonneborn-berger, le Buchholz puis la Performance.
- Les prix ne sont pas cumulables et calculés selon la place.

Jeunes par catégorie d'âge : Ppoussin/poussin/pupille/benjamin/minime/Cadet Junior.

° 1 er prix : 4 000 cfp *

° 2 eme prix : 2 000 cfp *

L'organisateur est seul juge des modalités d'attribution des prix. Ceux-ci ne seront distribués qu'aux seuls joueurs présents (ou représentés) lors de la cérémonie de clôture.

Article 12 : Litige.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir par écrit la commission d'appel sportif de la F.F.E.

L'Organisateur :

Alexandre Merenciano

l'arbitre assistant :

Jean-Jacques Testet